

FOURNITURE DE MOBILIER, DE MATERIEL D'ENTRETIEN ET DE MANUTENTION
POUR LE NOUVEAU PARC DES EXPOSITIONS ET DES CONGRES DE SAINT-DENIS

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par la délibération précédente, il vous a été demandé de vous prononcer sur l'aménagement du nouveau Parc des Expositions et des Congrès de Saint-Denis : locaux administratifs, salle de presse, salle de conférence. Il convient, à présent, de les équiper en mobilier et en matériel.

Il convient aussi, pour le fonctionnement des locaux, de doter ce parc d'un matériel d'entretien et de manutention.

De plus, l'expérience a montré un besoin des exposants en mobilier de stand qui ne peut être actuellement satisfait localement. Il est donc également nécessaire de prévoir un stock de mobilier d'exposition qui sera loué.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir m'autoriser :

- à lancer un appel d'offres ouvert ;
- en cas de résultat infructueux, à passer des marchés négociés avec les entreprises ayant présenté les offres les plus avantageuses.

Le Maire donne lecture des avis des Commissions.

Commission des Affaires Economiques

Ces équipements complètent la structure de base sur le plan fonctionnel.

Commission des Finances

Le coût approximatif est de 1 900 000 F. Les crédits nécessaires sont prévus au B.S. 1988.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le rapport, ainsi que les avis des Commissions,
sont adoptés à l'UNANIMITE.

Pour extrait certifié conforme,
Saint-Denis, le 22 DEC. 1988

LE SECRETAIRE GENERAL
Y. CROCHET

